

Distribution limitée

SC-88/CONF.007/11
6 juin 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial
Douzième session

(Siège de l'Unesco, 14-17 juin 1988)

Point 12 de l'Ordre du jour provisoire : Ordre du jour provisoire
de la douzième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial

L'ordre du jour provisoire ci-joint a été préparé par le Secrétariat à la lumière des recommandations qui ont été formulées par le Groupe de travail constitué par le Comité à sa onzième session. L'ordre du jour provisoire ci-après reflète l'ordre de discussion des différents points du prochain Comité suggéré par le Groupe de travail.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial
Douzième session

(Brasilia, ou Siège de l'Unesco, 5-9 décembre 1988)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session par le représentant du Directeur général
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président, des Vice-Président et du Rapporteur
4. Rapport succinct du Secrétaire du Comité du patrimoine mondial sur les activités entreprises depuis la onzième session du Comité
5. Rapport du Rapporteur de la douzième session du Bureau
6. Rapport du Groupe de Travail constitué par le Comité lors de sa onzième session
7. Suivi de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et examen des problèmes techniques y afférents
8. Activités promotionnelles
9. Demandes de coopération technique
10. Etat des comptes du Fonds du patrimoine mondial et budget pour 1989
11. Propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
12. Propositions d'inscription de biens naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
13. Questions diverses
14. Adoption du rapport de la session
15. Clôture de la session